

BUREAU D'AIDE JURIDICTIONNELLE

5, quai de l'Horloge
TSA 39206
75055 PARIS Cédex 01

RAPPELC.BAJ

rappel

2018C01541 /GB2

M Laborie André

2 rue de la Forge
31650 Saint-Orens

Référence : 2018C01541

(à rappeler sur toute correspondance)

Affaire : 07/03/2018 CA TOULOUSE

Lettre RAR 2C 107 802 8456 9

Monsieur,

A ce jour, vous ne m'avez pas fait parvenir l'intégralité des renseignements et documents demandés dans mon courrier en date du 23 mars 2018.

En effet, les pièces suivantes ne figurent pas dans votre dossier :

- Conclusions déposées devant la cour d'appel par vos soins le 25 octobre 2017
- Justificatifs du RSA du mois de mars 2018 ou du mois d'avril 2018 si vous faites votre envoi en mai 2018

En tout état de cause, à l'expiration d'un **dernier délai de 8 jours** courant du jour de la réception de la présente, le Bureau d'aide juridictionnelle sera conduit à prononcer la caducité de votre demande, en cas de défaut de communication des documents et renseignements demandés (article 42 du décret n° 91-1266 du 19 décembre 1991).

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

P/ Le Secrétaire du Bureau



← RAR 4/5/2018



* 2 0 1 8 C 0 1 5 4 1 *